

DES MODIFICATIONS SONT SUSCEPTIBLES D'ETRE APPORTEES A CE PLAN EN FONCTION DES NECESSITES TECHNIQUES OU REGLEMENTAIRES DE LA REALISATION, TANT EN CE QUI CONCERNE LES DIMENSIONS LIBRES, QUE L'EQUIPEMENT. LES SURFACES, LES HAUTEURS SOUS PLAFOND AINSI QUE LES HAUTEURS DE SEUILS OU D'ALLEGES INDIQUEES SONT APPROXIMATIVES. LES RETOMBÉES, SOFFITES, FAUX-PLAFONDS, TRAPPES DE VISITE, AINSI QUE L'EMPLACEMENT DES DESCENTES D'EAUX PLUVIALES, DES EQUIPEMENTS SANITAIRES NE SONT PAS TOUTS FIGURES OU LE SONT A TITRE INDICATIF. LES EQUIPEMENTS SANITAIRES FIGURANT EN POINTILLES SUR CE PLAN NE SONT REPRESENTES QU'A TITRE INDICATIF.